

# GUIDE DE L'EXPOSANT



PRÉSENTE

**FESTI  
BIERE**



GATINEAU

**9<sup>e</sup> édition**

**6 au 8 juin 2019**

**Musée canadien de l'histoire**

[www.festibiere.ca](http://www.festibiere.ca)

## LIEU

Musée canadien de l'histoire  
100, rue Laurier  
Gatineau (Québec) K1A 0M8  
Google Maps : <http://bit.ly/2xOrr4I>

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Jeudi 6 juin 2019 : 15 h à 23 h 30  
Vendredi 7 juin 2019 : 15 h à 12 h  
Samedi 8 juin 2019 : midi à 12 h

## LIVRAISON DES MARCHANDISES

Si vous prévoyez faire livrer de la marchandise (bière, équipements, etc.), assurez-vous de nous en aviser au préalable et de bien identifier votre matériel avec le nom de l'entreprise et votre numéro de kiosque.

1. La livraison de votre marchandise au camion réfrigéré pourra se faire au courant de la journée du **mercredi 5 juin, de 9 h à 21 h**. Il sera également possible de le faire entre **9 h et midi pendant les jours de l'événement**.
2. Veuillez noter qu'aucune livraison sera acceptée avant le mercredi **5 juin**.

## MONTAGE

Le montage des kiosques se fait le mercredi **5 juin de 9 h à 21 h** selon l'horaire qui vous sera acheminé quelques semaines avant l'événement. Voici les procédures que nous vous demandons de respecter

1. À votre arrivée lors du **montage ou de la livraison de vos produits**, vous devez vous diriger à notre zone tampon située au 195 rue Champlain. Un bénévole sera sur place pour vous accueillir. Il vous indiquera quand et par quel chemin vous rendre au premier point de livraison.
2. Les tentes, y compris les 4 murs et le plancher, seront fournies par l'organisation.
3. Vous devez déplacer votre véhicule une fois que votre équipement sera déchargé. Vous n'êtes pas autorisé à laisser votre véhicule sur le site pendant que vous montez votre kiosque.
4. Si vous apportez du matériel à vendre pour la boutique souvenir, nous vous invitons à l'apporter à la boutique souvenir lors de votre arrivée.

5. Veuillez respecter l'espace qui vous est alloué et ne pas excéder dans les allées ou dans les kiosques avoisinants.

Aucun véhicule ne sera toléré sur le site à l'exception des heures de montage.

## PRODUITS POUR LA SECTION VIP

Si vous apportez des produits pour la section VIP, nous vous rappelons les bouteilles ou canettes sont à privilégiées. SVP, veuillez bien identifier les produits destinés à cette zone afin de faciliter la distribution et éviter qu'ils se mélangent avec vos produits destinés à la vente. Ces produits doivent être remis à l'équipe d'approvisionnement lors de votre arrivée.

## ACCREDITATION DES EXPOSANTS

Tous les exposants doivent s'enregistrer à leur arrivée :

1. L'accréditation se fera le mercredi **5 juin de 9 h à 21 h.**
2. Le port de l'accréditation et du bracelet passeport est obligatoire en tout temps pour accéder et circuler sur le site. Aucun passe-droit ne sera accordé.
3. Cinq (5) passes d'accréditation et cinq (5) bracelets passeport vous seront remis pour la durée de l'événement.
4. Toutes demandes de passes et de bracelets additionnels seront disponibles au coût de 10 \$ + taxes et seront valides pour les trois jours. Les bracelets ne sont pas transférables et permettent l'accès à la zone VIP et au party des exposants. Un bracelet perdu peut être remplacé, moyennant des frais de remplacement de 10 \$ + taxes.

## STATIONNEMENT DES EXPOSANTS

Chaque exposant disposera **d'une (1) vignette de stationnement**. Vous aurez accès à un stationnement réservé aux exposants à proximité du site. Une carte vous sera acheminée avec l'emplacement de ce stationnement.

1. Chaque exposant aura accès à deux espaces de stationnement maximum. Les exposants ayant besoin d'espace supplémentaire devront en faire la demande à l'organisation du Festibière avant le **3 mai**.
2. Vous aurez aussi accès à un stationnement payant souterrain au Musée canadien de l'histoire ainsi que plusieurs stationnements gratuits et payants aux alentours du site. **Aucun stationnement sur le site n'est permis.**

## ACCÈS AU SITE

Durant l'événement, le site sera accessible aux exposants deux heures avant l'ouverture au public :

- Jeudi et vendredi à partir de 13 h.
- Samedi à partir de 10 h.

## RENCONTRES DES EXPOSANTS

Il y aura des rencontres quotidiennes obligatoire avec tous les exposants :

- o Jeudi 6 juin et vendredi 7 juin à 14 h 15.
- o Samedi 8 juin à 11 h 15.

Ces rencontres se tiendront sous le chapiteau des conférences. **La présence d'un représentant par kiosque est obligatoire.**

## PARTY DES EXPOSANTS

Le jeudi 6 juin dès minuit, les organisateurs du Festibière vous invite au bar central près de l'eau. Il nous fera plaisir de vous servir de la bière, des bouchées et des beaux moments entre brasseurs et organisateurs!

## DÉMONTAGE

Samedi 8 juin de 12 h à 2 h

Dimanche 9 juin de 9 h 30 à 16 h

Le démontage se fera sous la supervision et la coordination de l'équipe logistique du Festibière. Celle-ci est responsable de déterminer l'ordre d'entrée des véhicules sur le site. Prévoyez ramasser TOUT le matériel ayant servi à l'installation avant la fin de la période de démontage. Les exposants utilisant un bac de récupération des **huiles usagées doivent repartir avec l'huile usée** selon les normes de transport établies. Des frais supplémentaires seront facturés à ceux qui laisseront les huiles usées sur le site. Le Festibière pourra récupérer les cendres.

### \* IMPORTANT \*

**Aucun exposant ne sera autorisé à sortir du matériel avant la fermeture de l'événement.** Tout le matériel, sans exception, devra entrer ou sortir à partir des endroits désignés, et ce, à compter de 12 h 30 le 9 juin 2019.

## FONCTIONNEMENT SUR LE SITE

Les transactions entre les exposants et les festivaliers se feront en **argent comptant** ou autre moyen de paiement à la discrétion de l'exposant. Des guichets automatiques seront mis à la disposition des festivaliers. **Vous êtes responsables de prévoir vos besoins en argent et en monnaie pour toute la durée de l'événement.**

1. Les exposants brassicoles pourront verser un maximum de 8 onces à la fois. Il est interdit de remplir un verre à pleine capacité.
2. Les prix de vente minimums sont les suivants : 2 \$ pour 4 onces et 4 \$ pour 8 onces.
3. Les verres en verre sont interdits sur le site.
4. **Aucune vente ambulante n'est permise.**
5. Uniquement un verre officiel du Festibièrre de Gatineau sera toléré sur le site. Toute dégustation devra être servie dans ce verre.
6. La vente de produits promotionnels (verres, t-shirt, etc.) est permise uniquement à la boutique souvenir administrée par le Festibièrre. Une redevance de 15 % sera demandé pour les produits vendu à la boutique pour couvrir les frais de gestion. Pour effectuer la vente d'articles promotionnels, les exposants devront soumettre un inventaire et une liste de prix au responsable des exposants au plus tard le **3 mai 2019**.
7. Puisque le Festibièrre de Gatineau cherche à répondre aux exigences en matière d'écoresponsabilité, les exposants agroalimentaires et restaurants devront utiliser les assiettes (10 po), les bols (14 oz) et les ustensiles de service réutilisables fournis par le Festibièrre. Une équipe de bénévoles sera responsable de la gestion de la vaisselle. Ils en assureront le lavage et le réapprovisionnement aux kiosques.
8. Un règlement municipal interdit les contenants de plastique numéro 3 et 6 ainsi que tous contenants de styromousse sur le site. Si l'utilisation de contenant ou d'ustensiles, autre que ceux fournis par le Festibièrre est nécessaire, nous vous demandons que ceux-ci soient faits de matières compostables.
9. Seuls les exposants inscrits comme restaurateurs peuvent vendre de la nourriture.
10. La diffusion de musique à l'intérieur des kiosques, outre que celle de l'organisation, est **strictement** interdite
11. En tant qu'exposant, vous vous engagez à être présent à votre kiosque en tout temps du jeudi au samedi, pendant les heures d'ouverture du site.
12. **Rince verres** : Nous recommandons aux brasseries de prévoir un gallon d'eau et une pompe pour rincer les verres des festivaliers. Un vaporisateur d'eau peut également très bien fonctionner pour rincer les verres et éliminer le possible statique des verres en plastique qui peut créer plus de mousse.

## SERVICES AUX EXPOSANTS

### Entreposage réfrigéré

Des camions réfrigérés seront accessibles pour l'entreposage. Cet espace est contrôlé par l'équipe du Festibière. L'organisation du Festibière n'est pas responsable des pertes, des vols ou du vandalisme. L'espace réfrigéré étant limité, chaque exposant devra aviser l'organisation du Festibière de l'espace qu'il voudra utiliser au plus tard le **3 mai 2019**. Veuillez noter qu'il y a une limite de 2 palettes par kiosque dans les camions réfrigérés en tout temps.

### Service d'approvisionnement

Nous offrons un service de réapprovisionnement à tous les exposants. Notre responsable, Jonathan Monette et son équipe s'occupera de vous apporter les produits entreposés dans nos camions réfrigérés et de la glace (coût supplémentaire). Tout au long de l'événement, vous pourrez envoyer vos besoins par message texte à Jonathan au 819 208-4855. N'oubliez pas que vous devrez, à chaque fois, mentionner le nom et le numéro du kiosque suivi de votre/vos besoins.

## SERVICES PAYANTS

Sauf pour les équipements et services de base compris dans votre inscription, tous les services et équipements supplémentaires sont aux frais de l'exposant. **Veuillez utiliser le formulaire d'inscription pour réserver les services et équipements, et nous le faire parvenir au plus tard le 28 avril 2019.** Pour toute autre demande, vous pouvez contacter la responsable des exposants.

### Eau courante

Vous pouvez commander une connexion à l'eau courante (eau froide, évier et robinet, eau chaude) à votre kiosque. Les exposants sont responsables d'apporter leur boyau de 100' de type alimentaire (voir Guide des exposants). Les tarifs incluent les équipements ainsi que le branchement par notre équipe.

### Électricité

L'éclairage de votre tente est inclus dans votre réservation. Il est possible de réserver des branchements supplémentaires. Afin d'assurer que votre accès à l'électricité soit maximal, nous recommandons aux exposants d'apporter des cordes d'extensions de type "AWG 12" au minimum.

### Eaux grises

Le service de récupération n'est pas inclus avec votre inscription. Les exposants nécessitant un réservoir à eaux grises sont invités à nous en faire part au plus tard le 28 avril 2019. Des frais supplémentaires s'appliqueront. Nous invitons les exposants avec une remorque et un réservoir à eaux grises qui auront besoin des services de récupération d'eaux grises à contacter Outaouais Sanitaire pour solliciter leur service : [outaouaisanitaire@videotron.ca](mailto:outaouaisanitaire@videotron.ca) ou 819-209-0901.

### Bonbonnes de CO<sub>2</sub>/Beer gaz

Des bonbonnes de CO<sub>2</sub> et *Beer gaz* seront vendus par le Service aux exposants. Afin d'assurer que nous ayons l'inventaire nécessaire, nous vous invitons à nous communiquer les quantités à prévoir pour votre kiosque au plus tard le **28 avril**. Les bonbonnes vous seront facturées et devront être payées avant l'événement afin de les recevoir. Les tarifs suivants peuvent être sujets à changement : 60 \$ la bonbonne de 20 lb (taxes incluses).

### Sacs de glace

Durant la durée de l'événement, des sacs de glace seront vendus par le Service aux exposants. Les sacs vous seront facturés après l'événement. Les tarifs mentionnés peuvent être sujets à changement : 15 \$ pour un sac de glace en cubes de 12 kg.

### Service d'entretien des lignes de fût

Notre spécialiste Simon Bastarache sera sur place tout au long de l'événement pour vous aider en cas de problèmes. Ses services ne sont pas inclus dans les frais de kiosque. En cas de besoin, veuillez contacter Simon directement au 819-665-9887.

## PERMIS ET OBLIGATIONS

En tout temps, vous devez être en règle avec les lois et les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux, en particulier ceux de la RACJ, de la RBQ, du MAPAQ et du Service des incendies de la Ville de Gatineau. Une copie des permis et de la preuve d'assurances doit être acheminées au Festibière au plus tard le **28 avril 2019**.

## ENTRETIEN & NETTOYAGE

L'entretien de votre kiosque est votre responsabilité. Une équipe verte assurera l'entretien des aires communes, de faire le tri et de vider vos poubelles. Vous êtes responsable de la propreté de votre espace. Nous vous demandons de mettre votre poubelle et bac(s) de recyclage/compostage sur le bord de l'allée à la fin de chaque soirée afin que l'équipe verte puisse les vider.

## AFFICHAGE

Le comité organisateur fournira et installera une enseigne afin d'identifier chaque kiosque. La pose de toutes autres bannières, affiches ou drapeaux est la responsabilité et aux frais de l'exposant et sera uniquement permise aux limites de votre kiosque.

## SÉCURITÉ ET PRÉSERVATION DE L'INTÉGRITÉ DES LIEUX

Selon la loi sur l'usage du tabac dans les lieux publics et pour assurer la sécurité des lieux, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des tentes.

La sécurité des lieux sera assurée par une agence spécialisée, et ce, dès le début du montage des kiosques jusqu'à la fin de la période de démontage. Il est fortement recommandé de fermer votre tente avec la toile fournie à cet effet à la fin de chaque journée.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à tout visiteur ou exposant qui, selon l'avis de la direction, est jugé indésirable, ou qui pourrait nuire au bon fonctionnement des opérations d'une quelconque façon.

La direction se réserve également le droit de faire respecter un niveau sonore acceptable afin de favoriser un bon voisinage. Donc, tout appareil qui génère un bruit abusif est interdit et sera enlevé aux frais de l'exposant.

## **SERVICES PREMIERS SOINS**

Un service de premiers soins sera sur place afin de répondre à toutes demandes de premiers soins.

## **SERVICE DES INCENDIES**

Le Service de Sécurité d'incendie de la Ville de Gatineau, division de la prévention, viendra inspecter les kiosques avant l'ouverture du site. Assurez-vous d'être conforme avec les normes nationales.

## **HÉBERGEMENT**

Douze (12) chambres ont été réservées à l'hôtel Four Points by Sheraton Hôtel & Centre de conférences du 5 au 9 juin 2019. Un tarif préférentiel est alloué pour faciliter vos déplacements :

- Chambre 1 lit King à partir de 119 \$ plus taxes par nuitée.
- Chambre 2 lits doubles à partir de 129 \$ plus taxes par nuitée

Afin de garantir votre chambre, vous devez en faire la réservation avant le **7 mai 2019**, en vous dirigeant sur le site Internet suivant : <http://bit.ly/FBE2019Exposants>

Après cette date, les chambres n'ayant pas été réservées seront remises en vente.

### **Renseignements et réservations :**

Four Points by Sheraton Hôtel & Centre de conférences

35, rue Laurier

Gatineau (Québec) J8X 4E9

Téléphone : 819 778-6111

[www.fourpointsgatineau.com](http://www.fourpointsgatineau.com)



## RÉCAPITULATIF DES DATES LIMITES IMPORTANTES

---

Afin de faciliter votre participation à notre événement et pour en assurer son bon déroulement, veuillez prendre note des dates importantes suivantes :

Dates importantes avant l'événement	
Date limite	Description
<b>Vendredi 28 avril</b>	Dernière journée pour les inscriptions et soumettre le dépôt de 50 %. Soumettre la résolution pour le permis de la RACJ (si besoin) Soumettre la preuve d'assurance Soumettre vos besoins <ul style="list-style-type: none"><li>• Électricité supplémentaire</li><li>• Services et matériels supplémentaires</li><li>• Service d'eau</li><li>• Bonbonnes CO<sub>2</sub></li></ul>
<b>Vendredi 3 mai</b>	Date limite pour les besoins suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement final de votre réservation</li><li>• Remise d'une copie du permis d'événements de la MAPAQ</li><li>• Besoin supplémentaire en espace de stationnement</li><li>• Liste des articles promotionnels en vente avec les prix (le cas échéant)</li><li>• Liste des bières apportées à l'événement</li></ul>
<b>Mardi 7 mai</b>	Dernière journée pour réserver la chambre d'hôtel

## Horaire de l'événement

Date	Description	Heures
<b>Mercredi 5 juin</b>	Montage des kiosques par les exposants	9 h à 21 h
	Livraison de la marchandise dans le camion réfrigéré	9 h à 21 h
<b>Jeudi 6 juin</b>	Livraison de la marchandise dans le camion réfrigéré	9 h à midi
	Accès au site pour les exposants	dès 13 h
	Rencontre obligatoire d'un représentant par kiosque sous le chapiteau des conférences	14 h 15
	Ouverture des portes au public	15 h
	Fermeture des portes	23 h 30
	Party pour les exposants	Minuit
<b>Vendredi 7 juin</b>	Livraison de la marchandise dans le camion réfrigéré	9 h à midi
	Accès au site pour les exposants	14 h
	Rencontre obligatoire d'un représentant par kiosque sous le chapiteau des conférences	14 h 15
	Ouverture des portes au public	15 h
	Fermeture des portes	Minuit
<b>Samedi 8 juin</b>	Livraison de la marchandise dans le camion réfrigéré	9 h à midi
	Ouverture des portes aux exposant	10 h
	Rencontre obligatoire d'un représentant par kiosque devant la scène	11 h 15
	Ouverture des portes au public	12 h
	Fermeture des portes	Minuit
	Démontage des kiosques par les exposants	Minuit à 2 h
<b>Dimanche 9 juin</b>	Démontage des kiosques par les exposants	9 h 30 à 16 h

### PERSONNE RESSOURCE

Mireille Giroux, Directrice des opérations  
 819 665-7177 ou 819-328-7139  
[mireille@festibiere.ca](mailto:mireille@festibiere.ca)